

### ÉDITORIAL

#### ▶ ANNÉE SPÉCIALE mais ALLONS PRÉSENTE

#### • SOLIDARITÉ du « 04 » pour le « 06 »

##### Une collecte allonnaise solidaire réussie.

Comme de très nombreux villages de la CCAPV, la mairie d'Allons a très rapidement fait un appel aux dons suite à la tempête "Alex" pour les communes sinistrées des Alpes Maritimes.

Une réactivité allonnaise à mettre en relation avec un événement d'une violence inouïe et une situation désastreuse pour les habitants touchés !



De très nombreux habitants ont répondu (plus d'une trentaine) à cette collecte, sans compter les initiatives personnelles (dons financiers à des associations, collecte au super U...).

Il faut aussi noter la participation du magasin "Proxi" de St André à notre action de solidarité.

Lors du dernier Conseil Municipal a été votée à l'unanimité une aide financière de 1000 euros ce qui, rapporté à la taille du village, représente un effort important.

**MERCI à TOUTES et à TOUS.** 😊

#### • COMMÉMORATION du 11 NOVEMBRE "RESTREINTE"

Situation sanitaire oblige :

"La journée nationale de commémoration de la Victoire et de la Paix – Hommage à tous les « morts pour la France » s'est faite de manière très restreinte.



M. le Maire a cité les morts de la commune de 1914-1918 ainsi que les militaires morts au combat en 2020 et lu le discours de la Ministre Déléguée aux Armées en partie dédié à l'entrée au Panthéon de l'écrivain Maurice GENEVOIX qui : « ...n'entre pas seul dans le temple de la Nation. Il y rentre en soldat des Épargnes, en écrivain et en porte-étendard de "Ceux de 14". Il y entre avec ses millions de frères d'armes, ceux dont il a immortalisé le souvenir, l'héroïsme et les souffrances... » .

#### **DISPOSITIONS PARTICULIÈRES DUES AU COVID-19:**

**La mairie est ouverte au public.**

À l'intérieur, **chaque usager est invité à respecter** les mesures barrières et notamment les distanciations physiques avec les agents et les autres usagers.

Pour la sécurité de chacun, une vitre de protection a été placée à l'accueil et **le port du masque est obligatoire.**

Chères Allonaises,

Chers Allonsais,

À l'heure où j'écris ces lignes, six mois se sont écoulés depuis notre élection.

Six mois au cours desquels votre nouvelle équipe municipale s'est immédiatement mise au travail au service des Allonsais.

C'est dans un contexte de crise de la COVID-19 et de période estivale que nous avons lancé les premières actions de notre programme.

...Rien n'a été simple.

Rien n'est encore simple...

Nos deux agents municipaux sont pleinement sollicités et répondent présents.

Je suis avec mon équipe pleinement investi et nous faisons sereinement le maximum pour garantir la sécurité et le bien-être de tous.

Au fil des prochains mois, j'aurai plaisir avec les membres de mon Conseil, à vous retrouver lors des événements à venir, en fonction de la situation sanitaire...

Cette fin "d'année spéciale" ne doit pas gâcher les espoirs d'une nouvelle année.

**Le Maire,**  
**Christophe IACOBBI**

### MAIRIE

#### HORAIRES du SECRÉTARIAT

**MARDI**

**JEUDI**

de **9 h** à **12 h**

Rue Amiral de Richery 04170 ALLONS Tél: +33 4 92 89 10 73 Fax: 04 92 83 10 42

Site internet de la commune : <http://allons-alpes-haute-provence.fr>

## ► EAU et INTERNET au CENTRE de la VISITE ANNUELLE du SÉNATEUR

Le 23 juillet 2020, lors de la réunion annuelle avec Le Sénateur, M. ROUX Jean-Yves, les principaux problèmes abordés ont concerné essentiellement la distribution de l'eau et les télécommunications.

### ● La distribution de l'eau

Le **transfert de la compétence "Eaux – Assainissement"** des communes vers les Communautés de Communes a **été repoussé de 2021 à 2026 c'est une 1<sup>ère</sup> victoire** mais il faut sur ce point continuer à "se battre" afin de conserver au-delà de 2026 cette compétence au niveau communal.

Il a été fait remarquer, lors de ces échanges :

- D'une part, que la reprise de cette gestion au niveau intercommunal ne correspond à aucune logique technique, les réseaux ne sont pas interconnectés, et entraînerait d'importants surcoûts pour les abonnés.

- Et d'autre part, la situation dérogatoire actuelle sur la facturation de l'eau au forfait, n'est pas équitable et ne favorise pas l'économie de la ressource.

Il est regrettable que les soutiens du Département et de l'Agence de l'Eau pour l'installation de compteurs ne soient pas plus généreux.

M. le Sénateur indique qu'il souhaite que ce type de travaux puisse à l'avenir bénéficier de la DETR\*. [*\*DETR = Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux*].

### ● Les Télécommunications

Les nombreux problèmes rencontrés sur la commune au niveau du réseau Internet sont la conséquence indirecte du désengagement d'Orange depuis que SFR a été choisi au niveau du département 04 pour le déploiement de la fibre.

Pour le réseau mobile la situation est actuellement très dégradée sur le secteur.

Toutes les interventions faites par le passé ont eu peu d'effet. M. le Maire proposait d'envoyer un courrier à la Direction Régionale d'Orange avec une copie à l'ARCEP\*.

[\*ARCEP = **A**utorité de **R**égulation des **C**ommunications **É**lectroniques et des **P**ostes].

### Pour Info :

**Depuis cette réunion, la situation au niveau de la communication et de l'eau a évolué.**

☞ En effet, **la commune a été retenue pour recevoir "la 4G"**. Les 4 opérateurs de téléphonie mobile s'associeront pour y installer une antenne-relais qui couvrira le territoire. Reste à trouver le lieu d'implantation de ce pylône 4G multi-opérateurs. L'antenne devra être mise en place dans un délai maximal de deux années après la parution du Décret Ministériel. Ce décret devrait être signé au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2021.

☞ Et pour l'eau, **la DETR prend en compte les travaux sur l'eau.**

## ► GESTION DES CONCESSIONS DU CIMETIÈRE D'ALLONS

Comme on peut s'en rendre compte, lorsque l'on se rend dans notre cimetière pour rendre hommage à nos chers (chères) disparu(e)s, les places vides se font rares !

En attendant un futur agrandissement, il est **important de bien gérer la situation actuelle.**

C'est pour cela que dès 2015, le Conseil Municipal avait voté un **règlement pour le cimetière avec la création de concessions.**



Depuis cette date plusieurs conventions ont été signées entre des familles et la mairie. Mais arrivant au terme des cinq années de transition accordées par le Conseil Municipal, il nous faut maintenant généraliser avec l'ensemble des familles concernées ce principe qui les sécurisera juridiquement.

Pour cela, **n'oubliez pas de répondre au courrier** qui vous a été adressé par la Mairie afin d'indiquer votre choix concernant la durée de la concession.

Cette information permettra d'établir la convention de concession qui, en retour, vous sera ensuite adressée.

**Pour mémoire**, le produit des concessions sera versé en partie au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).



## ▶ INAUGURATION DU NOUVEAU PONT DE LA FORET

Après 8 mois d'études, de recherches de financements, d'attentes des autorisations des services de l'État...la **reconstruction du pont de "La Forêt" est enfin réalisée.**

Lors de l'inauguration de l'ouvrage, le 06 août 2020, en présence de Mme la Sous-Préfète, M. le Maire fit un retour sur les événements passés:



« Rappelons-nous, le 26 novembre 2019 des pluies diluviennes ont suivi un fort épisode neigeux. La conséquence, une brusque montée des eaux de l'Ivoire qui aura raison du vieux pont de « la Forêt ». La commune s'est immédiatement mobilisée, [...], dès les estimations connues, elle a entamé les démarches pour rechercher les différents financeurs partenaires, [...], à l'unanimité, les élus municipaux ont voté les crédits nécessaires,..., sollicité l'entreprise COZZI-COLAS, [...] Mais, un autre évènement majeur entra en action, la COVID-19! »

### "Patatrac" !

« La machine se grippe. Plus rien ne se passe, on attend..., on espère...Budgétairement, la Commune est prête, l'Entreprise aussi... Il aura fallu l'intervention de Mme la Sous-Préfète, pour enfin débloquer la situation, le 23 juin 2020, ... Le bon de commande est signé dans la foulée et l'entreprise entreprend les travaux pour un montant de 82 863.36 € TTC».



### Monsieur Le Maire remerciait :

◆ l'entreprise COZZI, pour cette belle réalisation, et les partenaires financiers :

◆ l'État pour l'attribution d'une subvention de 19 684.96 € au titre de la solidarité, regrettant toutefois la diminution de cette aide pour cause de « vétusté du pont » et

◆ la Région SUD PACA pour l'effort consenti dans l'investissement de cet ouvrage pour un montant de 25 450.00 €.

« La Commune a financé le reste.

C'est une belle réalisation qui permet désormais aux habitants de la ferme de regagner paisiblement leur domicile... ».



Après cette intervention, M. le Maire a invité tous les présents à partager le verre de l'amitié.



## ▶ LES VTT SONT PASSES ENCORE UNE FOIS à ALLONS

Le 28 août dernier, en dépit des difficultés sanitaires, la **4ème édition du Grand Rallye TransVerdon** a pu être réalisée et les concurrents sont passés se ravitailler à Allons.

Cette organisation réalisée par l'équipe "Troisixmedia" connaît un succès croissant.



Cette réussite est très certainement due au professionnalisme de l'organisation et à la qualité technique des circuits mais aussi très certainement, à la beauté des paysages rencontrés comme en témoignent les vidéos diffusées sur Internet.



Alice, une organisatrice primordiale de ce rallye, « tient particulièrement à remercier la Municipalité et les Allonsais pour leur accueil chaleureux associé à une préparation sans faille ! »



## ► LES PROJETS POUR 2021

Suite à la **réunion de la commission "Travaux"** du vendredi 06 novembre 2020, tenue à la mairie et en « télétravail », il s'avère que pour réaliser, d'ici la fin de la mandature, le programme de travaux validé par le Conseil Municipal du 10 Juillet 2020, il faut sans attendre mettre en œuvre les projets les plus prioritaires.

C'est ainsi qu'il est prévu **pour 2021, les actions suivantes:**

- ◆ Adressage des voies communales (Préalable indispensable au déploiement de la fibre optique dans le village).
- ◆ Travaux rue de "La Forge": Réhabilitation des réseaux (eaux, assainissement), des enrobés.
- ◆ Réfection des revêtements du chemin de "la Moutière" et de la rue du "Fort".
- ◆ Installation du nouvel espace communal, "le Biblio-Café et de sa terrasse" (Voir plus loin).
- ◆ Étude et début de l'implantation des compteurs d'eau.
- ◆ Étude pour la création future d'un réseau pluvial totalement distinct du réseau d'assainissement.

## ► LE TRI SÉLECTIF ou COMMENT FAIRE DES ÉCONOMIES



**TRIER**

- c'est économiser,
- c'est économiser les ressources naturelles,
- c'est économiser l'énergie

C'est pourquoi, la commune d'Allons, désirant être un acteur-clé de cette démarche, a mis en place un composteur pour les déchets verts (cuisine et jardin).

Elle répondra également à un appel de projet de la Communauté de Commune pour aller encore plus loin dans le tri sélectif.



**Nous trions plus, MAIS nous devons trier MIEUX !!!**

Malgré les efforts de tous, des dysfonctionnements importants sont constatés sur l'ensemble des communes concernant le tri des conteneurs jaunes : **30% d'erreurs de tri.**

Ces erreurs coûtent **très cher** : 150 000 euros en 2020 aux Collectivités selon les estimations de la Communauté de Communes et le Sydevom04.

**Pourquoi ?** Car l'ensemble des **erreurs de tri** est renvoyé directement vers le centre d'enfouissement situé à Valensole, **avec une surfacturation. Et il est enterré sans être recyclé.**

### Comment éviter les erreurs de tri ?

Les conteneurs jaunes sont réservés aux emballages ménagers: boîtes en cartons, emballages métalliques, cartonnets, papiers, emballages et bouteilles en plastique.

L'ensemble est envoyé vers un centre de tri entièrement automatisé. Tous les déchets y sont répartis **par matière**, sous forme de ballots compactés qui sont ensuite envoyés vers les filières de recyclage.

☞ C'est pour cela qu'**il ne faut pas imbriquer les emballages les uns dans les autres** : Imbriquer du carton dans du carton, **OUI**. 😊

Imbriquer une bouteille plastique dans une boîte de conserve, **NON** ! ☹️

☞ C'est pour cela aussi qu'**il ne faut pas mettre ses déchets triés dans un sac**. La machine analysera la matière du sac (= plastique) mais pas son contenu !



**Petite astuce :** Videz en vrac le contenu de votre sac dans le container, puis l'y laisser (ou le réutiliser !).

**Dernière information :** Les résidents de la commune pourront faire appel au service des encombrants (gros appareils ménagers, matelas, ...) dont les modalités financières seront votées prochainement.

Afin d'économiser encore plus nos ressources, tournons-nous vers les déchetteries.

**Pour rappel :**

Horaires de la déchetterie de LA MURE ARGENS Tél : 04 92 83 07 48	Du Lundi au Vendredi	Samedi
	13h 30 - 17h 30	9h 00 - 12h 00 13h 30 - 17h 30



## ► ENVIRONNEMENT ALLONSAIS

### ● PNRV: UN ECOGARDE POUR LE SECTEUR



Les écocardes sillonnent les sites naturels du Parc depuis 2012. Ils effectuent un vaste travail de sensibilisation et d'information sur la réglementation et les comportements à risque.

Pour notre secteur, un nouvel écocarde va venir travailler pour une période de 2 ans et aura pour missions annuelles:

- 7 mois, l'aide au pastoralisme
- 5 mois, la sensibilisation au public concernant le territoire (incendies, déchets, randonnées...).



### ● A LA RECHERCHE DE ZONES HUMIDES



Le lundi 9 novembre 2020, un technicien du Parc Naturel Régional du Verdon, M. Nicolas MARTINEZ est venu sur la commune pour **actualiser l'inventaire des zones humides**.

Cette mission concerne l'ensemble des villages du bassin versant du Verdon. Il était accompagné par M. Jean Marie PAUTRAT, délégué et membre du bureau du Parc.

#### Les zones humides ?

Ce sont **des milieux fragiles à préserver**. Indispensables au fonctionnement des écosystèmes, elles subissent de plein fouet le réchauffement climatique et les activités humaines (plus de 50% ont été détruites).

Elles sont un lieu de reproduction, d'abris, de nourrissage ou encore d'étapes migratoires.

Elles ont un rôle écologique en régulant le niveau de l'eau pour éviter les inondations, en rechargeant les nappes souterraines ou en fournissant à l'homme de l'eau potable et de la nourriture.

Véritable barrière de protection pour atténuer les changements climatiques, les zones humides sont également riches par leur biodiversité : espèces animales, notamment des amphibiens et des poissons, et 30% d'espèces végétales protégées ou en danger.



**La commune d'Allons avec le Parc Naturel Régional du Verdon s'inscrit pleinement pour la préservation des zones humides.**

### ● TRAVAUX D'ENTRETIEN SUR L'IVOIRE

L'équipe "Rivière" du Syndicat mixte du Parc Régional Naturel du Verdon est intervenue une journée entière **sur les rives de l'Ivoire**.

Un gros chantier pour déblayer un arbre énorme qui menaçait de tomber dans le lit de la rivière, ce qui aurait provoqué un barrage avec des conséquences importantes lors des prochaines crues.



Pour réaliser ces travaux le Parc a dû recourir à un appui mécanisé, via la Société Brun Terrassement d'Annot. Un engin de 7 tonnes a permis d'extraire l'arbre et ses racines puis d'entretenir et terrasser proprement les rives de notre rivière. **Un plus pour la commune** : Tout le bois dégagé permettra au four à pain de fonctionner encore pour de nombreuses années !

## ► PATRIMOINE :

### ● UNE NOUVELLE RÉCOMPENSE pour ALLONS

En début d'année 2020, la commune d'Allons s'était inscrite au concours "Les Rubans du Patrimoine" organisé conjointement par la Fédération Française du Bâtiment, l'Association des Maires de France, la Fondation du patrimoine, la Fédération nationale des Caisses d'Épargne et le Groupement français des entreprises de restauration de Monuments historiques.

La Mairie voulut de nouveau mettre en avant son chantier de rénovation de la tour et chapelle St Martin ainsi que sa transformation en théâtre de verdure.

Pour cela, l'équipe de « la communication » monta un dossier complet pour **mettre en valeur l'objectif de la commune : donner un nouvel avenir à ces lieux**, qui étaient autrefois le centre du village et de **transmettre aux générations futures un patrimoine** dans un meilleur état...

Et au bout une belle **récompense ... : "un Prix Départemental"**.



Cette distinction sera remise lors d'une prochaine cérémonie.

Et encore un coup de chapeau pour notre architecte **Xavier Boutin, l'entreprise MV2 et tous les ouvriers du chantier.**

### ● CCAPV→ALLONS, en ROUTE pour le LABEL "PAYS D'ART ET D'HISTOIRE"

La Communauté de Communes Alpes Provence Verdon s'est engagée dans une démarche en vue d'obtenir le **label "Villes et Pays d'Art et d'Histoire"**.



Créé en 1985, ce label est attribué par le Ministère de la Culture et de la Communication à des territoires qui animent et valorisent leur patrimoine tout en contribuant à la qualité et au cadre de vie.

Allons, par ses projets (réalisés ou futurs) de mise en valeur de son patrimoine architectural (Chapelle St Martin, four, moulin,...) et naturel (vergers, espace "Barrelier", ...) s'inscrit pleinement dans cette démarche qui est également l'action menée par le Parc Naturel Régional du Verdon.



L'obtention du label implique pour la CCAPV de **mettre en œuvre une politique active en matière de valorisation du patrimoine et de sensibilisation auprès des habitants, du jeune public et des territoires limitrophes**. Outre le dispositif de valorisation, cette démarche permet de créer des liens, de fédérer des actions, d'être un levier économique et d'inciter à la découverte avec la création d'itinéraires touristiques patrimoniaux.

**La population allonnaise sera invitée à participer à cette initiative.**

De plus, le label permettra à la CCAPV donc, à Allons, de faire partie d'un réseau national des "Pays d'Art et d'Histoire" qui pourra s'accompagner d'aides diverses: diffusion de documents de communication, conseil des services culturels de la DRAC\*, soutien financier, etc.

[\*DRAC= Direction Régionale des Affaires Culturelles].

**Pour info:** Dans le cadre de la sauvegarde du patrimoine, rappelons que le **"Comité Allonnais pour la Restauration de l'Église d'Allons"** poursuit son action et envisage notamment un travail autour des oratoires disséminés sur le territoire de la commune. Pour tout cela, le Comité, **a lancé à nouveau, un appel aux dons.**



## ► TRAVAUX dans L'IMMEUBLE de la RUE "AMIRAL DE RICHERY" (suite)

Pour rappel, la commune d'Allons a acquis une propriété située rue Amiral de RICHERY, en face des locaux de la mairie, pour développer une opération importante d'aménagement urbain.

### ● RESTAURATION du 1<sup>ER</sup> ETAGE en un APPARTEMENT MODERNE et FONCTIONNEL

**Cet objectif est atteint.** Outre d'importantes modifications intérieures, le bâtiment s'est doté d'une isolation thermique et acoustique ainsi que d'un chauffage performant.



Début octobre, la nouvelle locataire et sa famille ont pu prendre possession des lieux : l'appartement du premier étage et un garage au rez-de-chaussée.

La municipalité remercie les bénévoles qui ont donné un bon coup de main (Joël, Kevin et Claude) ainsi que les entreprises **Alpes chauffage, Ted élec et Sas horizon**.

### ● DEUXIÈME ÉTAPE : L'AMENAGEMENT du "BIBLIO-CAFÉ" d'ALLONS

Bientôt va démarrer la seconde étape avec la rénovation du rez-de-chaussée qui accueillera : **la bibliothèque et le "café" associatif.**



La réfection de la plomberie et de l'électricité, l'ouverture d'une baie vitrée en façade, la réalisation d'un meuble à étagères pour la bibliothèque et la création d'une petite cuisine pour les associations. Voilà un aperçu des travaux nécessaires avant l'ouverture au public de ce local.



Après quelques démolitions réalisées en régie, l'ensemble de ces travaux, financés par **L'ÉTAT et La Région SUD - PACA** commencera courant **1<sup>er</sup> semestre 2021**.

**Ce nouvel espace communal** est destiné à héberger:

- d'une part **la bibliothèque** d'Allons, relevant de la compétence de la CCAPV, mais gérée par du personnel bénévole du village,
- d'autre part un "**café associatif**", sous la compétence de la Mairie qui décidera lors d'un conseil municipal de son mode de gestion.

Il offrira, outre l'**accessibilité aux Personnes à Mobilité Réduite**, de nombreux avantages:

#### ☞ Pour la Bibliothèque:

- Augmentation de la capacité d'accueil des ouvrages:
  - Le stock de livres "Large Vision" (en gros caractères) sera doublé ainsi que le Fonds Propre;
  - Une étagère entière sera réservée à la documentation régionale.
- Un bac à livres facilitera le choix des BD enfants et adultes et permettra une lisibilité plus aisée des diverses revues régionales.
- Un présentoir offrira les dernières nouveautés.
- Et, la circulation des lecteurs le long des rayonnages sera plus aisée que dans l'ancien local.

#### ☞ Pour les Associations:

Le "Café" disposera d'une surface d'environ **25 m<sup>2</sup>** où pourront être disposées plusieurs petites tables et chaises. Et la cuisine attenante permettra de proposer une petite restauration aux usagers.

De plus, durant la période estivale, s'ouvrira une terrasse ombragée et protégée de la circulation par des bacs à fleurs:



**La culture associée à la convivialité, fera très certainement de cet espace, idéalement situé, un nouveau pôle de vie et de lien social au cœur du village.**

## ▶ BIENTÔT LE 7<sup>ème</sup> ART à ALLONS

Ce printemps 2021, si la situation sanitaire le permet, notre commune sera le théâtre d'une effervescence toute particulière :

### LES FILMS DU CLAN

Lucas DELANGLE et Olivier STRAUSS ont choisi Allons et ses alentours pour tourner plusieurs scènes de leur futur long métrage : "**JACKY**".

Déjà plusieurs contacts ont été pris avec M. le Maire.

Très certainement la lumière naturelle qui y règne, le pittoresque de ses ruelles, la multitude des paysages et des ambiances qui s'y juxtaposent correspondent à l'atmosphère du film souhaitée par les réalisateurs.

#### SYNOPSIS DU FILM :

« Dans un village en altitude, Jacky, 20 ans, voudrait apprendre les pouvoirs de sa grand-mère Gisèle, une magnétiseuse-guérisseuse respectée de tous. Il rencontre bientôt Elsa, une jeune patiente arrivée il y a peu, au moment même où d'étranges attaques de troupeaux commencent à avoir lieu dans la région... ».

#### PORTRAITS :



◀ **Lucas DELANGLE** : assistant réalisateur sur le documentaire de Claire Simon, "Le Bois dont les rêves sont faits" et scripte sur le premier long-métrage de Romain Laguna "Les Météorites", a réalisé, en 2017, un moyen-métrage documentaire "Du Rouge au Front".



▶ **Jacky**, écrit avec **Olivier STRAUSS** (Réalisateur et scénariste) ▶ est son premier long-métrage.

## ▶ COMMUNICATION - NOUVEAUTÉ : Une application mobile de communes à télécharger

Cliquez sur l'icône de téléchargement de votre smartphone.

Play Store (Android) Apple Store (iPhone)

Tapez IntraMuros dans la barre de recherche et téléchargez l'application.

IntraMuros

Sélectionnez ensuite votre commune et naviguez dans les différents onglets.

Découvrez les événements, les actualités, les lieux à visiter et les services mairie de votre commune et des alentours. Recevez les infos importantes par notification.

Téléchargement gratuit

Google Play App Store



Allons fait partie des communes qui ont rejoint la **nouvelle application** :



**La commune propose à tous ses habitants et résidents du village de télécharger cette application.**

L'application IntraMuros vous permet d'être informé, de vous alerter et de vous faire participer à la vie locale directement sur votre Smartphone (fêtes, alerte météo, informations économiques).

Pour toutes informations complémentaires ou problèmes techniques, veuillez contacter le secrétariat.



9 janvier 2021\*

**Vœux de Monsieur le Maire**

\*(à confirmer en fonction de la situation sanitaire)



LE CONSEIL MUNICIPAL

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION	Christophe IACOBBI
COMITÉ DE RÉDACTION	Danielle & Serge GUICHARD Jean-Marie PAUTRAT Jean- Christophe POTTIN
PHOTOS	Myriam BOETTI Jean- Marie PAUTRAT Jean- Christophe POTTIN
IMPRESSION	ARC EN CIEL (Digne les Bains)